



La politique sécuritaire de l'équipe municipale est-elle **VRAIMENT** efficace ?



La politique de sécurité

Au centre des préoccupations de l'équipe municipale actuelle, la politique sécuritaire s'est déployée depuis 2015, s'appuyant sur la vidéo protection et le dispositif de « participation citoyenne », réduisant au passage l'effectif de la police municipale, de 5 à 4 agents. Or tout miser sur la vidéo et sur la vigilance des voisins est idéologique et déraisonnable. Un agent municipal assure un rôle de prévention, de conseil, d'écoute et de médiation. Aujourd'hui, avec 21 sites et 45 caméras, Chaponost compte 5,06 caméras pour 1000 habitants soit 5 fois plus que la ville de Lyon (1,08 caméra/1000 hab.).

Un manque de transparence

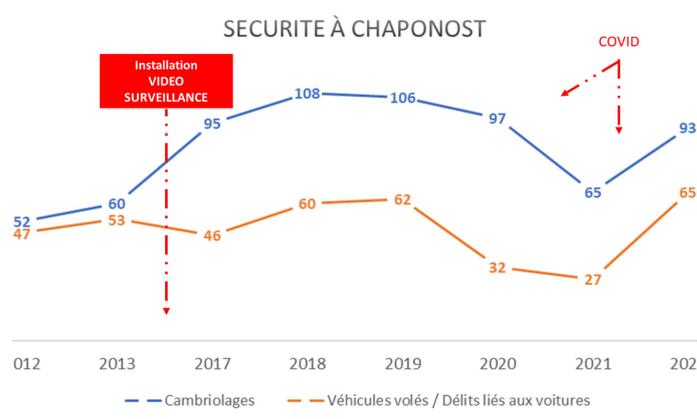
Curieusement, alors que depuis 2005, il était d'usage sur la commune de publier les chiffres des actes de délinquance et d'atteinte aux biens, depuis 2014, la transparence n'est plus de mise. Aucun chiffre n'est publié.

A plusieurs reprises, la majorité a affirmé que le nombre de cambriolages diminuait, mais sans données chiffrées. Exemple de chiffres communiqués auparavant (Chap'Info printemps 2013) :

I SÉCURITÉ ///					
Bilan 2012	Cambriolages / Intrusions	Voitures volées	Dégradations sur voiture	Autres vols & Dommages	TOTAL
TOTAL 2012	52 / 12	14	33	106	210
RAPPEL 2011	43 / 17	8	29	94	191

Pour quelle efficacité ?

Au vu des montants investis par la collectivité (environ 250.000€ dont 30% portés par la commune), on est en droit de se poser la question de l'efficacité et de la pertinence du dispositif.



En 10 ans, le nombre de cambriolages a été multiplié par 1,8. Depuis l'installation de la vidéo protection, les délits liés aux véhicules et les dégradations n'ont pas cessé. Hors effet COVID, ils ont augmenté de 40%.

Alors même qu'au niveau national, la vidéo protection est questionnée pour son manque d'efficacité (les caméras n'aident à élucider que 1 à 5 % des infractions commises sur la voie publique), mais aussi par rapport à la protection des données personnelles et de la vie privée, on peut s'interroger sur la pertinence de la multiplication des caméras.

Sources : Etude de 2021, menée à la demande du Centre de recherche de l'Ecole des officiers de la gendarmerie de Melun [Le Monde, 22/12/2021]

Impact de l'extinction de l'éclairage nocturne

L'équipe municipale 2008-2014 avait conduit une expérimentation d'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures, sur un gros quartier nord-est de Chaponost, pendant 2 ans. Expérimentation qui a été arrêtée nette dès la prise de fonction de l'équipe du maire en 2014. Réactivée à l'automne 2023, grâce à l'intercession du Conseil Municipal des Jeunes, l'expérience confirme ce qui avait été observé à l'époque : l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'impact sur la délinquance. Chaponost a donc pris 10 ans de retard sur cette action à fort impact écologique, par pure idéologie sécuritaire.